



Ville de Wissous

RAPPORT DE PRESENTATION

COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2017

- Les balances du compte administratif 2017
- Section de fonctionnement
- Section d'investissement
- Etat de la dette

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

1/ Présentation générale du compte administratif 2017

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	4 382 138,76 €	Atténuation de charges	64 315,83 €
Charges de personnel	6 549 234,25 €	Produits des services	830 211,08 €
Atténuation de produits	193 513,00 €	Impôts et taxes	11 540 243,76 €
Autres charges de gestion	655 857,80 €	Dotations et participation	830 373,71 €
Charges financières	429 538,66 €	Autres produits	267 175,75 €
Charges exceptionnelles	11 701,21 €	Produits exceptionnels	165 275,71 €
		Résultat reporté 2016	1 418 266,90 €
Opérations d'ordre	834 875,18 €	Opérations d'ordre	- €
Total	13 056 858,86 €	Total	15 115 862,74 €
Solde = 2 059 003,88 €			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Remboursement emprunts	606 533,06 €	Dotations et fonds divers	374 948,85 €
Dotation fond divers	35 389,00 €	Affectation au compte 1068	1 396 806,93 €
Immo. incorporelles	45 742,56 €	Subvention d'invest	503 905,59 €
Immo. corporelles	1 738 265,59 €	Emprunts et dettes assimilées	2 400 000,00 €
Immo. en cours	758 018,21 €		
Opération équipement AP/CP	138 001,74 €		- €
Opération patrimoniale	127 000,00 €	Opération patrimoniale	127 000,00 €
Résultat reporté 2016	457 846,23 €	Opérations d'ordre	834 875,18 €
Total	3 906 796,39 €	Total	5 637 536,55 €
Solde =		1 730 740,16 €	
Résultat de clôture =		3 789 744,04 €	

Les restes à réaliser s'élèvent à 1 200 070,13 € en dépenses d'investissement et 676 813 € en recettes d'investissement.

Le résultat de clôture, après constatation des restes à réaliser est excédentaire et s'élève à **3 266 486.91 € (contre 1 418 266.90€ en 2016)**.

Les restes à réaliser (RAR) en dépenses correspondent aux montants engagés sur l'année 2017, conformément au budget, mais non payés sur cette année. Les restes à réaliser en dépenses d'investissement (1 200 070,13 €) sont notamment :

- 396 707€ pour la mise en place du système de vidéo protection,
- 155 702€ pour le remplacement des fenêtres en mairie,
- 122 624€ pour l'acquisition d'une desherbeuse à eau chaude et 2 motos électriques,
- 88 327€ pour le programme d'accessibilité des ERP,
- 61 600€ pour des travaux de réhabilitation des logements communaux,
- 61 134€ pour les peintures et les luminaires en LEDS du Cucheron,
- 58 254€ pour l'aménagement extérieur de l'ACM château Gaillard,
- 55 400€ pour les études du PLU,
- 34 415€ pour des travaux divers dans les écoles et la restauration scolaire (sols, rideaux),
- 32 201€ pour la création du columbarium,
- 27 352€ pour la création du parking sur le stade de l'Europe.

Les restes à réaliser en recettes correspondent comme les RAR en dépenses aux recettes constatées sur l'année 2017 mais non encore encaissées. Les restes à réaliser en recettes d'investissement (676 813€) sont notamment :

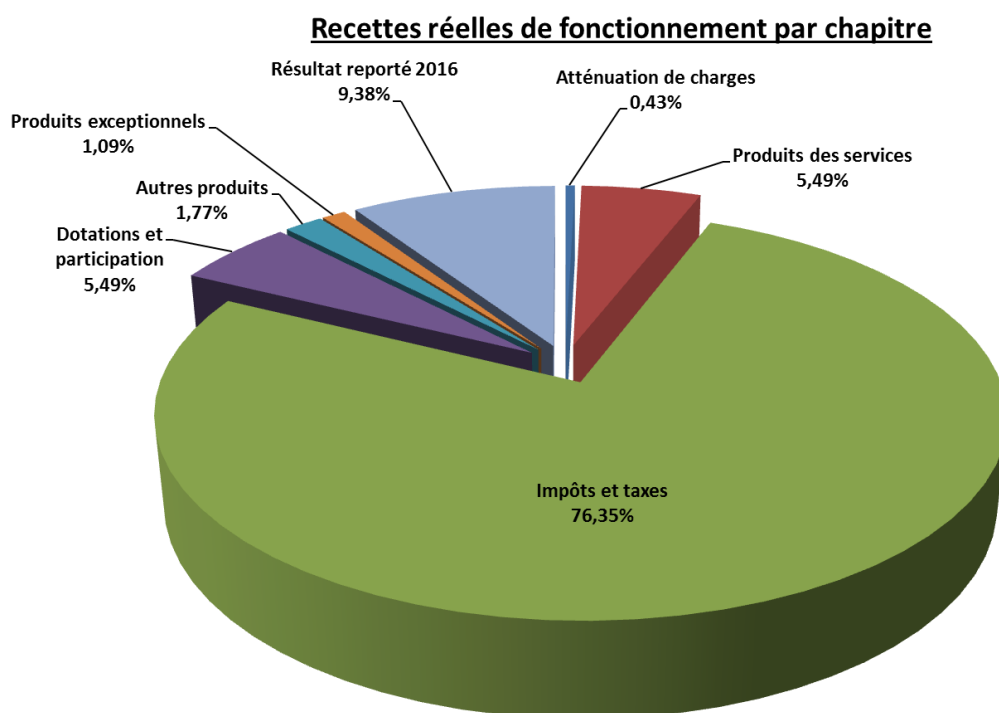
- 18 840€ pour la desherbeuse à eau chaude (subvention de la région = 15 840 et agence de l'eau = 3 000€),
- 170 054 € pour le solde de la subvention du Contrat de territoire pour la Construction de l'ACM Château Gaillard,
- 19 919€ pour le solde de la subvention pour l'éclairage public Boulevard de l'Europe,
- 468 000 € pour le fond de concours de la CPS pour la Construction de la restauration scolaire La Fontaine.

Section de fonctionnement

1/ Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement (15,11 M€) sont stable (-1.66%) par rapport au Compte Administratif 2016, et cela malgré la chute de la DGF de 27.17%.

Elles comprennent notamment :



a) Les impôts et taxes : 11 540 243,76 €

Le produit issu de la fiscalité locale est de 5,630 M€, soit une hausse de 2,16 % par rapport à 2016 (+119 K€).

L'attribution de compensation et de la dotation de solidarité communautaire, augmente de 27,67% et atteint 4 683 K€. Cette augmentation est due aux régularisations de CLECT suite aux transferts de compétences à la CPS d'un montant de **1 035 886 €**.

Le produit issu des droits de mutation perçus s'élève à 908 779 € et la taxe sur l'électricité est à 203 675 €. On constate cette année encore une augmentation sur les droits de mutation (+ 162 K€). Cette recette est aléatoire et non maîtrisable car elle dépend des ventes immobilières effectuées sur la Commune.

b) Les dotations et participations 830 373,71 €

Ce poste comprend principalement la dotation globale de fonctionnement, dont le montant baisse de 27,17 % par rapport à 2016 soit de 185 452 €.

Les autres participations de l'Etat, du Conseil Général et de la CAF ont baissé de 106 K€.

c) Le produit des services communaux 830 211,08 €

Les produits des services correspondent principalement aux recettes perçues pour le secteur du périscolaire et de l'enseignement. Ces dernières sont en baisse de - 5,96 % entre 2016 et 2017.

d) Autres produits de gestion courante, atténuations de charges et produits exceptionnels 496 767,29 €

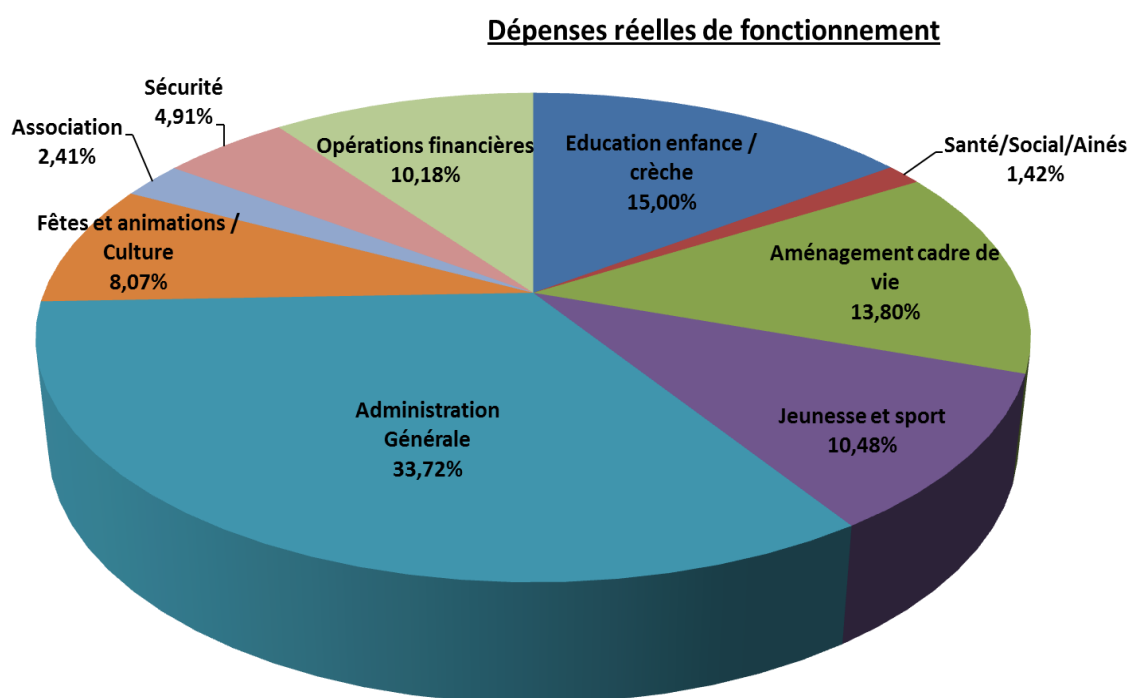
Les recettes issues du revenu des immeubles appartenant à la Ville s'élèvent à 267 175,75 €.

Les atténuations de charges sont de 64 315,83 € en 2017 contre 78 079,48 € en 2016.

Les produits exceptionnels représentent en 2017 un montant de 165 275,71 € alors qu'en 2016 ils s'élevaient à 328 926,40 €.

2/ Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement sont en hausse de 3,99 % par rapport au Compte Administratif 2016. Cette augmentation est due avec l'augmentation des charges de personnel, sans le poste 012 les charges de fonctionnement diminuent de -1.08%.



Elles comprennent les charges à caractère général (4 382 K€), les principaux postes de dépenses sont (hors administration générale) :

- la petite enfance : 717 303 € (dont 683 361€ pour les réservations de berceaux)
- l'éclairage public, de la voirie et des espaces verts : 619 518 €
- scolaire, centres de loisirs et restauration : 493 833€
- les fêtes et cérémonies : 425 227 €
- le sport, la jeunesse : 240 251 €
- les services aux personnes âgées : 81 052 €

La masse salariale augmente de 7,35 % entre 2016 et 2017, principalement sur le scolaire pour 60% de l'augmentation et la sécurité pour 25% de l'augmentation.

Le montant des subventions accordées aux associations est de 318 854 € contre 310 839 € en 2016.

Les subventions au CCAS et à la Caisse des Écoles sont de 76 500€ en 2017 contre 56 371€ en 2016.

S'agissant des intérêts de la dette, le montant payé est de 431 758,74 €, représentant une baisse de 3.86 % soit de 17 316,39 € par rapport à 2016. Et cela malgré l'emprunt sollicité en 2017.

Le chapitre 014 concerne la contribution de la Ville de Wissous au Fonds de Solidarité des communes de la Région Île-de-France (FSRIF) et au Fond national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) pour un montant respectif de 191 834 € et 1 679 €.

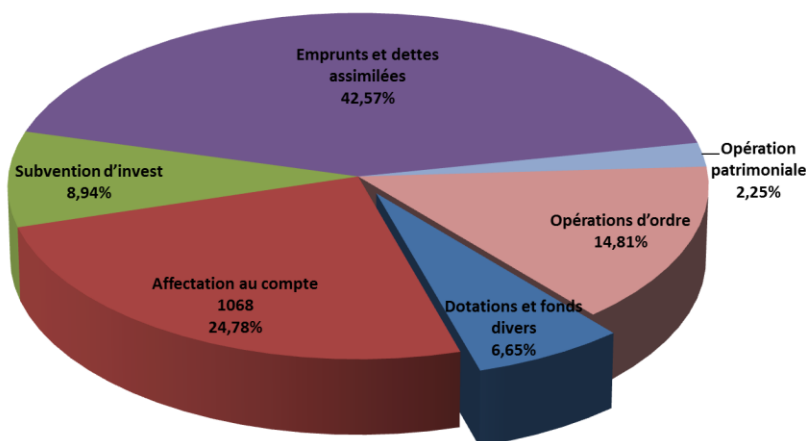
Section d'investissement

1/ Les recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 5,6 M€.

Si on neutralise à ce montant les 2 400 000 € d'emprunt contracté en 2017, le montant s'élève à 3,2 M€ soit une augmentation 10,8% (représentant un montant de 315 145€) par rapport à 2016.

Recettes réelles d'investissement par chapitre



Les recettes réelles d'investissement comprennent les taxes d'urbanisme, le FCTVA, les subventions d'investissement et l'excédent de 2016 :

- Le montant perçu au titre du FCTVA est de 114 525,09 €,
- Le produit de la taxe d'aménagement s'élève à 260 423,76 €,
- Les subventions d'investissement et participations s'élève à 503 905,59 €,
- L'excédent reporté 2016 pour 1 396 806,93 €.

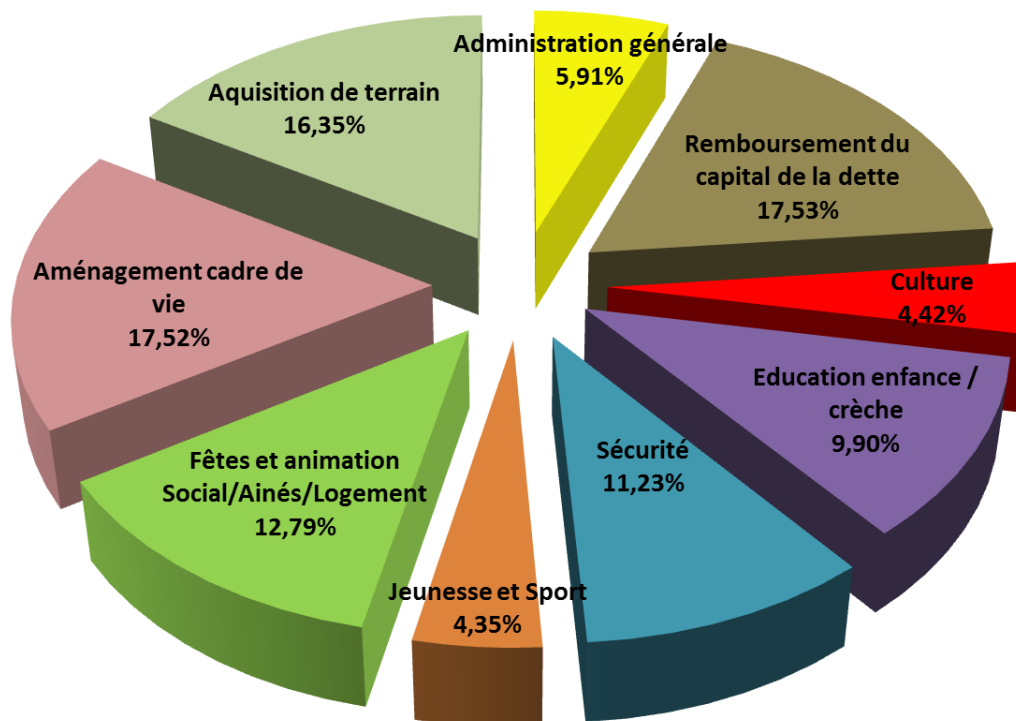
À cela s'ajoute les opérations d'ordres d'un montant de 961 875,18 € correspondant à 834 875,18 € pour les opérations d'amortissement (*somme identique en dépenses de fonctionnement chapitre 042*) et 127 000 € pour une opération sur cession de bien.

2/ Les dépenses d'investissement

Le total des dépenses réelles d'investissement s'élève à 3,3 M€, soit une augmentation de 10% par rapport à 2016, avec :

- 2 680 K€ de dépenses d'équipement,
- 606 K€ au titre du remboursement du capital de la dette et dépôts de garantis,
- 35 K€ au titre d'un remboursement de dégrèvement de taxe d'urbanisme.

Dépenses d'investissement par fonction



Les dépenses d'équipement sont notamment :

Pour la partie Aménagement et cadre de vie : 568 835 € dont

- Travaux d'éclairage public sur le boulevard de l'Europe notamment pour 274 335 €,
- Travaux de voirie (purges et aménagement d'arrêt de bus) pour 136 285 €,
- Solde des travaux d'aménagement du CTM pour 34 288 €,
- Remplacement des jeux au Parc Arthur Clark pour 29 455 €,
- *Autres pour 94 472€ (porte outils, tronçonneuses pour le Service technique, ameublement des bâtiments, roulottes de chantier, arbres...)*

Pour la partie acquisition de terrain : 563 758 €

- Acquisition d'un terrain pour la création d'un jardin pédagogique pour 550 000 €
- *Frais divers liés aux cessions pour 13 758 €*

Pour la partie / culture : 152 765,53 €

- Travaux d'aménagement du Centre Culturel Saint Exupéry (bornes escamotables, accès sécurisé) pour 70 466 €,
- Etudes pour la Maison du gardien pour 30 957 €.
- *Divers pour 51 342 € (mobilier pour le Centre St Exupéry et la Bibliothèque, Œuvre d'arts)*

Pour la partie Sécurité : 387 480,53 €

- Achat et travaux pour la mise en place de la Vidéo protection pour 374 916 €,
- Equipement pour la police municipale pour 12 564 €.

Pour la partie éducation, enfance, crèche : 341 371,15 €

- Travaux pour la restauration communale, modulaires et grillage terrain poisson de l'école La Fontaine pour 107 045 €,
- Travaux dans les écoles (remplacement de fenêtres, porte, rénovation cour...) pour 59 425 €,
- Solde des travaux de l'ACM Parc Arthur Clark pour 75 376 €,
- Divers équipements pour l'enfance et les scolaires (IPads pour le plan numérique, mobiliers) pour 64 900,19 €.
- *Autre pour 34 625 € (clôture du Multi accueil, couchettes, matériels pour la restauration scolaire...)*

Pour la partie Social, animations, Aînés, Logement pour 439 384,79 €

- Travaux de rénovation du parc privé de la Ville (14 voie du bon puits et 52 quater Route d'Antony) pour 233 669 €
- Aménagement et achat divers pour Wissous plage pour 205 715 €.

Pour la partie Jeunesse et Sport pour 149 885,79 €

- Travaux au Cucheron et Salle André Richard (installation leds, intervention sur le chauffage...) pour 67 290 €,
- Travaux au Stade de l'Europe (parking, volets roulants, porte) pour 56 621 €,
- Rénovation des cours de tennis Château Gaillard pour 19 830,24 €.
- *Divers pour 6 144 €*

Pour la partie service généraux, Équipement informatique et logiciels pour 76 956,59 €

- Achat de véhicules pour les services technique pour 31 223 €,
- Logiciels et équipement informatique pour 24 026,13 €.
- Divers pour 21 707 € (*frais étude pour le PLU, travaux sur la mairie...*)

Etat de la dette

Au 31 décembre 2017, l'encours de la dette s'élève à 11 412 329,98 €.

Les intérêts de la dette payés pour 2017 s'élèvent à 431 758,74 €, les intérêts courus non échus (ICNE) constatés sont de – 2 220,08 €. Le montant du capital remboursé est de 604 764,32 €.

Au niveau de la classification du risque de la dette, 74.94% de la dette est en A1, c'est-à-dire peu risqué. Les 25.06% restant sont notés B1, répertoriant les emprunts à barrière simple. Donc d'une manière globale, la Commune n'a pas d'emprunt dit à risque.